

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

## TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMMUNAUTAIRES



2025 Ressources  
Direction des Affaires Juridiques et  
de la commande publique

### DÉCISION

concernant la déclaration sans suite du  
marché spécifique relatif à l'acquisition d'un  
camion PL bi-benne de 26T 6X4 de moins de  
5 ans et 15 000 kms maximum disposant de  
la réception à titre isolé engin de service  
hivernal.

N° 26766

#### LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 1121-2 et  
L. 1121-10 ;

Vu la délibération n°23 du conseil communautaire du 27 avril 2025 relative à la délégation  
d'attributions du conseil communautaire au Président ;

Vu le Code de la commande publique de loi n°43 2021 et notamment ses articles R.2162-17 à  
R.2162-19 ;

Vu le Système d'acquisition dynamique n°2024-1007 pour la fourniture de véhicules et  
matériels de parc roulant de Limoges Métropole ;

CONSIDÉRANT aucune consultation ayant pour objet le marché spécifique n°2025-  
M12263400-00 pour l'acquisition d'un camion PL bi-benne de 26T 6X4 de moins de 5 ans et  
15 000 kms maximum disposant de la réception à titre isolé engin de service hivernal a été  
lancée par voie électronique le 25/05/2025, la date limite de remise des offres étant fixée  
au 06/06/2025 ;

CONSIDÉRANT qu'aucune offre n'a été remise dans les délais prescrits ;

CONSIDÉRANT que les articles R.2162-17 et R.2162-19 du Code de la commande publique  
permettent à un établissement public de ne pas donner suite à une procédure pour un  
marché spécifique, sans émettre d'offre ;

CONSIDÉRANT qu'il convient dès lors de ne pas donner suite à la procédure lancée  
précédemment ;

#### DÉCIDE

Le marché spécifique n° 2025 M12263400-00 relatif à l'acquisition d'un camion PL bi-benne  
de 26T 6X4 de moins de 5 ans et 15 000 kms maximum disposant de la réception à titre isolé  
engin de service hivernal est déclaré sans suite pour motif légitime.

Fait à Limoges,

Signé électroniquement le 13/06/2025

Publié le mercredi 12 juin 2025



## DÉCISION

# Décision concernant la déclaration sans suite du marché spécifique relatif à l'acquisition d'un camion PL bi-benne de 26T 6X4 de moins de 5 ans et 15 000 kms maximum disposant de la réception à titre isolé engin de service hivernal

1 DOCUMENT - Publié le 13 Juin 2025



26766.pdf  
(.pdf, 239,8 Ko)

 TÉLÉCHARGER

